Pierre Nicolas Desmolets

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1701

Né à Ollainville (S. et Oise), le 17 octobre 1677.

Mort à St Honoré, le 26 avril 1760.

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire
Archiviste

A consulter =

Batterel : t. II, p. 211 et 468 = t. IV, p. 118 et 407.

Bicaïs : t. II, p. 661.

Adry : t. II, p. 108, 112, 115 = t. VI, p. 57. 59 du suppl.

Cloyseault : t. III, p. 354. des Vies

Bonardi, p. 243.

Goujet : Lettre à M. Bonamy sur la vie et les ouvrages du P. Desmolets dans le Journal de Verdun t. XCIII, p. 283, oct. 1764

Quérard : La France littéraire - Paris, Didot, 1828, t. II p. 522

Bertrand : Vie de Laurent Josse Le Clerc. p. 80.

Vian : Etude sur Montesquieu, correspondant du 25 février 1877, p. 646.

Chandon et Delandine : Dictionnaire historique. Paris, Ménard, 1821, VIII. p 455.

Hoëfer : Nouvelle biographie générale. Paris, Didot, 1855. t. XIII, col. 856.

Ste Beuve : Port Royal, 2e édition. II 380 – III, 323.

Antoine Gachet d'Artigny ; Mémoires d'histoire, de critique et de littérature en 7 vol. in 12
t. I, p. 314 sur le P. Desmolets auteur de la suite des Mémoires de Sallengre

Brunet, t. III, N 1846

Moréri

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PARMA
FACOLTÀ DI MAGISTERO
ISTITUTO DI LINGUE E LETTERATURE ROMANZE
Via Jenner, 8 - Tel 33976

Bologne, 16 avril 1974.

Mme J.Rosso,
Via Novaro,7,
Bologna, Italia.

Mon Révérend Père,

Je me permets de m'adresser à vous afin de vous demander un renseignement.

Je suis entrain de terminer une thèse de Doctorat d'Etat sur Montesquieu.Montesquieu, dit avoir compilé la première partie d'un de ses cahiers : *le Spicilège*, d'un recueil du Père Desmolets.Comme il apparaît que Montesquieu n'a manifestement recopié qu'une partie du recueil, j'aurais aimé savoir si ce recueil existe et si je pourrais alors le consulter.Cette partie ~~compilée~~ du *Spicilège* compilée du recueil du Père Desmolets n'existe que dans l'édition Masson des *Oeuvres* de Montesquieu.C'est là qu'on trouve toutes les indications quant à la source de cette première partie du *Spicilège*.

J'avais posé la question à Robert Shackleton, l'un de mes amis, éminent spécialiste de Montesquieu.C'est lui qui m'a conseillé de vous écrire.Pardonnez-moi donc je vous prie cette démarche .Si ce recueil existait, j'aurais intérêt à le consulter et viendrais alors à Paris.

Avec mes remerciements,et en m'excusant encore de vous déranger je vous prie de croire, mon Père, à l'expression de mes sentiments très respectueux.

J. Rosso

R. 11-V-74

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PARMA

FACOLTÀ DI MAGISTERO

ISTITUTO DI LINGUE E LETTERATURE ROMANZE

Via Jenner, 8 - Tel 33976

Bologne le 29 avril 1974

Mon Révérend Père,

J'avais écrit le 18 avril au Révérend Père Lambert sur le conseil d'un de mes amis, R. Shackleton, qui m'avait d'ailleurs donné son nom et son adresse. Je vois que la lettre m'est revenue ; sans doute le Révérend Père Lambert se trouve-t-il dans une autre maison.

Peut-être à défaut du Père Lambert pourriez-vous, mon Père, me dire si les oeuvres du R.P. Desmolets (Pierre-Nicolas Desmolets, qui vécut au 18e siècle et fut bibliothécaire de l'Oratoire), sont encore à l'Oratoire et si, parmi elles, figurerait un recueil utilisé par Montesquieu comme je l'indique dans la lettre qui était adressée au Révérend Père Lambert et que je vous joins.

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez m'éclairer sur ce point et je vous prie de croire, Mon Révérend Père, à mes sentiments très respectueux.

C. Rosso

Michel Gilet.
le Coteau - 38 - MOIRANS

le 19 septembre 1970

Envoyé photocopies,
le 26 Oct. 70.

Mon Père,

Je vous remercie de l'extrême obligeance avec laquelle vous m'avez fait parvenir le dossier du Père Desmolets, que je vous renverrai dans deux ou trois jours après avoir pris des notes abondantes. S'il vous est possible, comme vous voulez bien me le proposer, de faire photocopier, sans trop de dérangement, les lettres ou papiers du Père Desmolets

dont vous m'avez parlé, j'en serai

très heureux, cette dépense de quelques

milliers d'anciens francs offrant l'espoir

d'acquérir une meilleure connaissance

d'un homme très attachant.

Veuillez, mon Père, transmettre à

l'occasion tous mes remerciements

au Père Join-Lambert à qui je pense

bien écrire un de ces jours, et agréer

l'expression de ma respectueuse grati-

tude.

Gilson

Michel Gilot

le Coteau - 38 - Moirans

Transmis pour un mois, le dossier Bonnardet, (sauf documents originaux) le 13-9-70

Rentré le 26 sept

le 18 août 1970

Mon Père,

Il y a cinq ans, puis il y a trois ans, je m'étais permis de vous demander toutes sortes de renseignements sur les professeurs de Marivaux, les pères de l'Oratoire de Riom, et vous m'aviez répondu avec la plus extrême obligeance. Je me permets de faire à nouveau appel à votre obligeance ... mais je vou-

drais quand même pas en abuser !

Pour un <u>Dictionnaire des journalistes (1631-1789)</u>, élaboré collectivement sous l'égide du Centre des XVIIe et XVIIIe siècles, j'ai été chargé de quelques notices et notamment de celle qui concerne le Père Desmolets, rédacteur de la <u>Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire</u>, du <u>Recueil de diverses pièces de littérature et d'histoire</u>, etc. alors qu'il était bibliothécaire de l'Oratoire. Jusqu'à présent je ne dispose que de quelques renseignements glanés dans ~~quelques~~ des cartons des Archives Nationales (séries M et MM) (presque rien)

des lettres ou des journaux de l'époque. Vous serait-il possible, sans trop de dérangement, de me communiquer les renseignements qui figurent dans ce dossier, ou éventuellement ce dossier lui-même, que je vous renverrais aussitôt ?

Ma thèse avance peu à peu, laborieusement, d'un été à l'autre et je me résoudrai, je crois, à la déclarer terminée dans deux ans peut-être. Par ailleurs le travail à la faculté est très absorbant, mais jusqu'à présent les étudiants ne ressemblent pas du tout aux sombres images terrifiantes que les gens se sont mis souvent à s'en faire

Mon collègue et votre ami commun J. Mathias vient d'être élu comme directeur de votre U.E.R. de lettres.

Veuillez agréer, mon Père, l'expression de mon respect et de ma gratitude.

Gilles

Desmolets

le 2 novembre 1970

Mon Père,

Je ne voudrais pas laisser passer davantage de temps sans vous remercier de toute la peine que vous avez bien voulu prendre pour moi, avec tant d'obligeance alors que vous aviez le souci du déménagement des Archives de l'Oratoire. Ces photographies de lettres du Père Desmolets sont vraiment passionnantes ; comme il fallait rédiger assez vite un certain

nombre de notices, j'avais remis au collègue et ami qui anime cette entreprise de dictionnaire des Journalistes Jean Sgard un premier texte, mais je lui ai montré ces lettres au Père Costé et il m'a dit qu'il fallait absolument en citer du moins quelques phrases : ce sera fait au plus tard dans quelques mois pour la prochaine version, complétée, de la notice. En attendant, dès que j'aurai le texte dactylographié de la version actuelle, je me permettrai, symboliquement, de vous la faire parvenir. Je n'ai, bien sûr, pas bien fait ressortir, combien, quand on a l'impression

de le connaître un peu, le Père Desmo-
lets semble attachant ; mise à part
la lecture de ses journaux, j'ai
pratiquement tiré toute ma "science"
du dossier que vous avez bien voulu
me faire parvenir.

Veuillez agréer, mon Père, l'expres-
sion de mes sentiments respectueux et
de toute ma gratitude.

Gilles

M. Gilot
Le Côteau
38 - MOIRANS

le 24 novembre
1970

Mon Père,

Comme je vous l'avais dit, je me permets de vous faire parvenir la notice sur le Père Desmolets du Dictionnaire des journalistes de langue française, où l'essentiel provient des Archives de l'Oratoire. La rédaction en est bizarre, puisqu'il fallait faire entrer les renseignements dans huit rubriques séparées, et surtout

Ce n'est qu'un projet, la première version d'un texte qui sera remanié et amélioré, car il fallait rédiger très vite une vingtaine de notices pour les envoyer à une soixantaine d'autres collaborateurs et les inciter ainsi à envoyer leur contribution... Mais il est surtout regrettable que n'aient pas pu entrer davantage de phrases de Desmedts lui-même... Cet envoi n'est qu'un prétexte pour vous dire à nouveau tous mes remerciements et vous prier de bien vouloir transmettre à l'occasion mon meilleur et plus respectueux souvenir au Père Joinlambert.

Veuillez agréer, mon Père, l'expression de toute ma gratitude. Gilot

L. a. sig. à la 3e pers. à M. de Verteillac; 31 janv. 1786, 1/3 de p. in-8, cachet à ses armes.

18. **Courtin** (l'abbé François), poète distingué, abbé du *Mont Saint-Quentin* (Picardie), ami de J.-B. Rousseau, de Voltaire et de La Fare, né en 1659, mort en 1739.

Let. aut. en vers à l'abbé de Chaulieu; 29 juil. 1701, 2 p. 1/2 in-4, cachet à ses armes.

Spirituelle lettre où, après deux mois d'absence, il l'engage à revenir auprès de ses amis :

Quand à moy, gentil seigneur
Malgré ta boufonerie
Tu verras ton serviteur
Embrasser de très bon cœur
Ta normande seigneurie.

19. **Créquy** (François de), marquis de Marines, maréchal de France, célèbre guerrier du règne de Louis XIV, né vers 1624, mort en 1687.

Let. aut. sig. de ses initiales à Mlle de Scudéry; Metz, 1er juil. 1676, 1 p. 1/3 in-8.

Charmante lettre où il lui promet de faire ce qu'elle lui demande en faveur de M. de Sombreuil.

20. **Créquy** (Renée-Caroline de *Froulay*, marquise de), une des femmes les plus célèbres du XVIIIe siècle, amie de J.-J. Rousseau, née en 1714, morte en 1803.

Pièce aut., 3 p. in-4.

Fragment du manuscrit de son roman : *Mœliosa ou l'Héroïsme de la reconnaissance, nouvelle Irlandaise.*

X

21. **Desmoletz** (P.-Nic.), littérateur distingué, bibliothécaire de l'Oratoire, né en 1678, mort en 1760.

L. a. s. (à l'abbé A. S. Conti); Paris, 4 mai 1727, 2 p. in-4.

Lettre des plus curieuses. « Je vous remercie d'avance de la critique de *Rodogune* de M. le marquis Maffei et de la pièce de M. Gravina sur l'*Endimion.* » Allusion à la paix de Cambrai, ménagée par le cardinal de Fleury; « M. le comte de Plélo est à son régiment; j'espère que nous le reverrons bientôt icy, car la trève est conclue pour sept ans entre l'Empereur, la France et la Hollande et les préliminaires en sont signées de part et d'autre; on croit qu'elle ne tardera pas à l'être par les anglois. » Fontenelle prèpare l'éloge de feu Newton : « Nous verrons comment il traitera la querelle de ce sçavant avec M. de Leibnitz à l'occasion de la decouverte des nouveaux calculs. » L'archevêque de Toulouse, de Nesmond, et

M. de Malezieu, membres de l'Académie française, viennent de mourir; Bouhier, Montesquieu, Bussy, évêque de Luçon, sont sur les rangs pour les remplacer. Il dit aussi un mot des querelles jansénistes, des écrits des évêques de Soissons et de Montpellier, à ce propos.

22. **Dumas** (Alex.) fils, célèbre auteur dramatique, de l'Acad. fr.

Pièce de vers aut. sig.; 30 août 1843, 1 p. 1/3 in-8.

Jolie pièce, dont voici la fin :

Gardez donc les rayons qui dorent votre vie
Pour eux la nuit, pour vous le jour,
Pour eux la sombre voix qui va criant : envie,
Pour vous la voix qui chante : Amour.

23. **Duras** (George de), brave guerrier du XVIe siècle, fils de François de Durfort, seigneur de Duras et de Catherine de Gontaut, tué à la bataille de Dreux.

Let. sig au roi Henri II; Duras (Lot-et-Garonne), 17 janvier (1552), 1 p. in fol.

Importante et curieuse lettre. Sur l'ordre du roi, il va lever 1,000 hommes de pied et les rassembler à Toulouse; il les dirigera ensuite sur l'Italie « afin que la demoure et séjour ne soit à la folle de vostre peuple. Sire, j'ay espoir au plaisir de Dieu vous mener une si bonne bende d'escarquelaz, que si le pape se treuve devant, ne tous ses cardinaulx, qu'ilz ne prendront point la peine de laver leurs mains pour leur oster leurs mittres de la teste, car, Sire, nostre vouloir est tel de vivre et mourir pour vostre service envers tous et contre tous, saus eulz excepter. Et en ce, Sire, irons droit comme la ligne, sur peine que nous fetes trancher les testes. »

24. **Eléonore d'Autriche**, sœur de Charles-Quint, reine de Portugal, puis de France, seconde femme de François Ier.

Let sig. à son conseiller Pierre Saichet; Flessingue, 11 septembre 1556, 1/2 p. in-fol. Légère déchirure dans un angle; papier un peu piqué. *Très rare.*

Curieuse lettre ou elle le prie de s'occuper activement du règlement définitif de son douaire et de sa dot. Elle parle aussi de la duchesse de Parme et attend un vent favorable pour retourner en Espagne.

25. **Estampes Valençay** (Henri, bailli d'), célèbre diplomate du XVIIe siècle, ambassadeur à Rome, grand prieur de France dans l'ordre de Malte, fils de Jacques II d'Estampes, né en 1603, mort en 1678.

L. a. s. (au cardinal de Mazarin); Toulon, 13 juil. 1648, 3 p. 1/4 in-fol. *Rare.* En marge se trouvent les réponses autographes, au crayon, du cardinal.

Vieux Papiers de Famille

●●

Comment un Enfant de Saint-Eustache à raconté son enfance et sa vocation oratorienne

En 1672, dans une maison de la rue Coquillière, aujourd'hui disparue, que distinguaient alors une cour intérieure illustrée de sculptures, une rampe en fer tordu dans l'escalier, une grande porte surmontée d'un écusson renfermant le chiffre 44, s'était installé un jeune ménage.

Le père, Pierre-Nicolas des MOLETS, seigneur d'un petit fief au village d'Ollainville, à une demi-lieue d'Arpajon, venait d'être nommé procureur et avocat du roi au bureau des trésoriers de France en la généralité de Paris. Il n'était pas fortuné ; mais il était apparenté à plusieurs membres du Parlement qui le protégeaient. La mère, Marie PERRIN, était la fille d'un riche fermier de Chaumont-en-Bassigny. Elle était la nière de Mgr Marion, évêque de Gap. Trois enfants vinrent au monde : Geneviève, Pierre-Nicolas et Marie-Madeleine. Geneviève, née rue Coquillière, baptisée à Saint-Eustache, épousa Pierre-Joseph BUOT de Vaubeney, ancien capitaine au régiment de la marine, chevalier de Saint-Louis. Marie-Madeleine, née rue Coquilllière, baptisée à Saint-Eustache, épousa Antoine-Marin DUPUY, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de Caen. Pierre-Nicolas, notre héros, naquit et reçut le baptême le 17 octobre 1677, à Ollainville. Mais laissons-le parler :

Je suis venu au monde très menu, très faible, comme le cher P. Malebranche, et mon éducation ne fit que fortifier ma délicatesse. Je fus, rue Coquillière, dangereusement malade d'une fièvre tierce avec des redoublements à l'âge de cinq ans, durant le rude hiver de 1683, et, soit de cette maladie, ou plutôt de ce que je m'étais fait tomber sur la tête une clef de cave très lourde, je suis resté sourd, dès l'âge de 7 ans, d'une espèce d'abcès qui se purgeait tantôt par l'oreille droite, tantôt par l'oreille gauche.

Je n'eus point d'autre maîtresse pour apprendre à lire que ma sœur aînée. J'ai appris mes lettres très difficilement ainsi que presque tous les enfants ; mais, dès que je sus épeler les lettres, j'ai appris à lire tant en latin qu'en français en moins de quinze jours. Ma surdité fit que je ne dus presque qu'à moi-même, après Dieu, les progrès que je fis dans mes études.

Mon père était mort au mois d'avril 1682 : c'était désormais ma mère qui décidait tout pour ses trois enfants. Sur les conseils du curé de Saint-Eustache, l'abbé de Lamet, elle envoya ses deux filles aux Filles de Sainte-Agnès, rue du Jour, et demanda à l'un des vicaires, le saint abbé de Cornouailles, qui avait une patience d'ange, de monter jusqu'à la maison pour m'apprendre les pre

miers éléments de la langue latine. Tout allait bien, lorsque ce bon abbé tomba malade. Je fus mis alors dans une petite pension du Faubourg Saint-Antoine où, pour me garder plus longtemps, on me fit quitter le latin, sous prétexte de me fortifier dans l'écriture. Je suis resté là trois ans à perdre mon temps, ce qui arrive dans presque toutes ces sortes de petites pensions, où l'on ne sait pas gouverner les enfants. A 9 ans, ma mère, conseillée par des gens plus sages, m'envoya à Senlis, sous les Messieurs de Sainte-Geneviève. J'ai achevé là toutes mes classes, depuis la 5ᵉ et j'ai fait deux années de rhétorique, où j'ai appris à connaître et à aimer notre belle littérature de France.

A 15 ans, je revins à Paris, où j'ai eu bien de la peine à me défendre des poursuites du R.P. de Bassonville, sous lequel j'avais fait mes deux années de rhétorique avec assez de succès, ayant composé seul la tragédie de la fin de l'année, dans laquelle le Régent ne trouva pas trois vers à changer. Le P. de Bassonville fut alors nommé Prieur de Notre-Dame de la Couronne, près d'Angoulême et voulait absolument m'emmener avec lui. « Je vous apprendrai la philosophie de Descartes et ensuite la théologie. » Mais je voyais bien que là-bas, éloigné de ma mère, livré à ma seule défense, le Père ferait de moi un chanoine de Sainte-Geneviève, ce que je ne voulais pas. Et, pour couper court, je demandai à me présenter à Saint-Nicolas du Chardonnet pour la tonsure, qui me fut conférée dans la chapelle de Sainte-Croix de la Bretonnerie, par l'Evêque de Bethléem, François de Batailler, en juin 1692. Je pensais déjà à l'Oratoire, que je ne connaissais que vaguement.

J'étudiai ensuite au collège Mazarin, sous le célèbre M. Pourchot, dont la philosophie, qui parut alors imprimée, m'exempta de prendre à la dictée ses cahiers, chose que ma surdité me rendait presqu'impossible. Je perdis alors ma mère, qui était ce que j'avais de plus cher au monde. Le convoi se fit à Saint-Eustache, et on ensevelit le corps dans la tombe de mon père, au cimetière des Innocents. Hélas ! deux ans plus tard, ce fut le grand déterrement de ce cimetière, trop petit pour la paroisse et, malgré mes protestations, les restes de mon père et de ma mère furent retirés du sol et portés aux charniers.

Devenu orphelin, j'allai demeurer rue de Seine, chez M. Garende, un vieillard des plus aimables. Il était le fils d'un conseiller au présidial d'Angers et, ayant dépensé presque tout son bien, il avait été obligé de prendre des pensionnaires pour subsister honnêtement. Bien que très content de cette hospitalité, je ne restai là que peu de temps. Ma sœur aînée avait épousé M. Buot de Vaubeny et avait conservé le local familial. Tous les deux me demandèrent de revenir chez eux, rue Coquillière, ainsi que ma jeune sœur. Je vivais chez eux avec beaucoup de douceur et d'agrément.

Cependant, je pensais de plus en plus à l'Oratoire. J'allai trouver le curé de Saint-Eustache qui, entrant dans mon dessein, me promit de me présenter à l'un de ces Pères, un de ses meilleurs amis. J'allai donc un jour avec lui voir le P. Pierre Moret, qui demeurait au séminaire de Saint-Magloire, où il avait enseigné la ~~théorie~~ avec beaucoup d'éclat et qui était regardé alors

théologie

comme le plus saint et le plus éclairé directeur. Il confessait, disait-on, la moitié des Parisiens. Etait-il mal disposé ? Toujours est-il que je trouvai un homme qui me reçut d'un air austère, renfrogné, et me répondit sèchement qu'étant sourd, je ne serais bon à rien à l'Oratoire, et qu'il me conseillait de n'y plus penser. Ce souvenir est resté très douloureux dans mon âme.

Je pris le parti de continuer mes études, en attendant que la Providence me fît plus clairement connaître ce qu'elle exigeait de moi. M. Ameline, archidiacre de Paris, qui avait toujours eu beaucoup de bonté pour moi, parce qu'il était le directeur de ma mère, et me connaissait dès l'enfance, voulut me persuader d'étudier en Sorbonne. J'avais beaucoup de répugnance, concevant, comme il était vrai, qu'il me serait impossible d'entendre les cours et de soutenir les thèses. Je pris le parti de me mettre entre les mains d'un fameux docteur de Sorbonne, nommé M. Mabille qui, en deux ans de temps, me fit voir toute la théologie, ne s'agissant entre nous que d'explications et nullement de dictées, ce qui abrège infiniment lorsqu'on a affaire à une personne attentive.

Malgré que j'étais absorbé par ces études si captivantes, le désir d'entrer à l'Oratoire devenait de plus en plus impérieux en moi. Il me semblait que je ne pouvais plus différer sans déplaire à Dieu.

Pour mieux connaître ce qu'étaient la règle et la vie de ces Pères, et me faire connaître par eux, je pris le parti d'entrer au séminaire de Saint-Magloire. Je retrouvai là M. Paul Pelletier-Destouches, ancien ami de mon père, qui s'était retiré du monde et vivait en solitaire dans une maison voisine, vis-à-vis les Chartreux, laquelle il avait donnée à l'Oratoire. Cette maison était appelée « le Petit Saint-Magloire » et servait alors aux jeunes confrères qui se préparaient aux ordinations. Je fis, chez M. Pelletier, la connaissance d'un jeune Oratorien de ses parents, M. Boyer, qui suivait, lui aussi, les cours du séminaire. Mis en confiance, je m'ouvris à ces Messieurs de mon dessein d'entrer à l'Oratoire. Ils me répondirent que rien n'était plus facile et qu'ils en parleraient le lendemain même au R.P. de la Tour, supérieur général, qui venait toutes les semaines faire des conférences de piété dans cette maison. J'en fus reçu avec toute l'affabilité et la douceur possibles et il fut décidé que j'entrerais à l'Institution le 31 octobre 1701.

Je m'y rendis exactement ; c'était la veille de la Toussaint. J'étais dans la joie, car je me sentais dans ma vocation, et je trouvai toute la douceur possible. Je puis dire que je n'ai jamais passé une année qui m'ait causé plus de bien et de bonheur. L'ordre et la règle qui s'observent dans cette maison ; une piété éclairée, mais sans affectation : tout vous porte à Dieu, tout vous console.

J'y fus attaqué de mon mal d'oreille pour avoir souffert du froid et de crises d'asthme, qui me suffoquaient deux heures après le coucher et m'empêchaient de retrouver le sommeil. Gentiment, dès Pâques, on m'envoya à Ollainville. Le bon air et les soins de ma sœur me rétablirent rapidement et je rentrai au mois d'août à la maison de Saint-Honoré.

Le jeune confrère Desmolets était envoyé dans cette maison, car il ne fallait pas compter l'utiliser dans les collèges: Fort intelligent, aimant le travail des lettres, mieux valait lui faciliter la continuation de ses études. Ordonné prêtre en 1706, chargé, avec le P. Lelong, de la bibliothèque, une des plus riches alors de la capitale, il rendait tous les services possibles à ses confrères. Les Oratoriens les plus savants, les savants qui vivaient à Paris, des Religieux appartenant à d'autres Ordres se réunissaient chez lui tous les dimanches, comme dans une sorte d'académie. Plusieurs lui léguèrent leurs manuscrits et le chargèrent d'achever les travaux que la mort les empêchait de terminer. Plus de trente ouvrages furent ainsi sauvés par lui.

Il mourut à Saint-Honoré le 26 avril 1760, âgé de 83 ans. Le Nécrologe de l'Oratoire ajoute : « Sa piété, ses talents, des mœurs douces et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins, l'avaient rendu cher à la Congrégation et à la République des lettres. »

E. B.

Notre Maison de Famille

La Vie de nos Œuvres

L'année 1947 s'achève. Depuis trois mois, les Groupes de Jeunes travaillent. Il est bon de faire le bilan de nos réalisations.

1° J.O.C.

On a dit que la guerre et l'occupation avaient déterminé une crise grave dans les Mouvements d'Action Catholique ; que certains d'entre eux avaient perdu leur ardeur conquérante et s'étaient fixés dans une stagnation inquiétante. Il y a du vrai dans ces observations. La J.O.C. a pourtant gardé sa vitalité et perfectionné ses méthodes. Il lui suffira de trouver assez de militants pour reprendre son essor.

La J.O.C. n'a pas cessé d'être le Mouvement représentatif de la jeunesse ouvrière, elle n'a pas failli à sa tâche. Le Congrès International Jociste de Montréal l'a prouvé cet été et l'Abbé Cardyn nous disait récemment toute sa confiance, tout l'espoir qu'il mettait dans la J. O. C. française, maintenant que l'Internationale Jociste était née.

Ce grand Mouvement se réalise dans les petites cellules que sont les sections. Chaque quartier de notre ville devrait avoir la sienne. Le centre de Paris est malheureusement bien déshérité et, de ce fait, notre section des Halles a un vaste, trop vaste champ d'action.

Un petit groupe de Jeunes s'occupe des garçons de 18 à 20 ans. Il est peu nombreux, en égard à l'œuvre à accomplir et il vient de subir une rude épreuve par le départ à la caserne de Marcel Léonardi, et le rappel de Robert Chamblay et Jean Lemoine.

A 1

Comment un enfant de Saint Eustache a raconté son enfance et sa vocation oratorienne.

En 1672, dans une maison de la rue Coquillière, aujourd'hui disparue, que distinguaient alors une cour intérieure illustrée de sculptures, une rampe en fer tordu dans l'escalier, une grande porte surmontée d'un écusson renfermant le chiffre 44, s'était installé un jeune ménage.

Le père, Pierre Nicolas des Molets, seigneur d'un petit fief au village d'Ollainville, à une demie lieue d'Arpajon, venait d'être nommé procureur et avocat du roi au bureau des trésoriers de France en la généralité de Paris. Il n'était pas fortuné ; mais il était apparenté à plusieurs membres du Parlement qui le protégeaient. La mère, Marie Perrin, était la fille d'un riche fermier de Chaumont en Bassigny. Elle était la nièce de Mgr Marion, évêque de Gap. Trois enfants vinrent au monde : Geneviève, Pierre Nicolas et Marie Madeleine. Geneviève, née rue Coquillière, baptisée à St Eustache, épousa Pierre Joseph Buot de Vaubenay, ancien capitaine au régiment de la marine, chevalier de St Louis. Marie Madeleine, née rue Coquillière, baptisée à St Eustache, épousa Antoine Marin Dupuy, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de Caen. Pierre Nicolas, notre héros, naquit et reçut le baptême le 17 octobre 1677 à Ollainville. Mais laissons le parler.

Je suis venu au monde très menu, très faible, comme le cher Père Malebranche et mon éducation ne fit que fortifier ma délicatesse. Je fus, rue Coquillière, dangereusement malade d'une fièvre tierce avec des redoublements à l'âge de cinq ans, durant le rude hiver de 1683 et, soit de cette malade, ou plutôt de ce que je m'étais fait tomber sur la tête une clef de cave très lourde, je suis resté sourd, dès l'âge de 7 ans, d'une espèce d'abcès qui se purgeait tantôt par l'oreille droite, tantôt par l'oreille gauche.

Je n'eus point d'autre maîtresse pour apprendre à lire que ma soeur aînée. J'ai appris mes lettres très difficilement ainsi que presque tous les enfants ; mais, dès que je sus épeler les lettres, j'ai appris à lire tant en latin qu'en français en moins de quinze jours. Ma surdité fit que je ne dus presqu'à moi-même, après Dieu, les progrès que je fis dans mes études.

Mon père était mort au mois d'avril 1682 : c'était désormais ma mère qui décidait tout pour ses

trois enfants. Sur les conseils du curé de St Eustache, l'abbé de Lamet, elle envoya ses deux filles aux Filles de Sainte Agnès, rue du Jour et demanda à l'un des vicaires, le Saint abbé de Cornouailles, qui avait une patience d'ange, de monter jusqu'à la maison pour m'apprendre les premiers éléments de la langue latine. Tout allait bien, lorsque ce bon abbé tomba malade. Je fus mis alors dans une petite pension du faubourg Saint Antoine, où, pour me garder plus longtemps, on me fit quitter le latin sous prétexte de me fortifier dans l'écriture. Je suis resté là trois ans à perdre mon temps, ce qui arrive dans presque toutes ces sortes de petites pensions, où l'on ne sait pas gouverner les enfants. A 9 ans, ma mère, conseillée par des gens plus sages, m'envoya à Senlis sous les Messieurs de Sainte Geneviève. J'ai achevé là toutes mes classes depuis la 5e et j'ai fait deux années de rhétorique où j'ai appris à connaître et à aimer notre belle littérature de France.

A 15 ans, je revins à Paris, où j'ai eu bien de la peine à me défendre des poursuites du R.P. de Bassonville, sous lequel j'avais fait mes deux années de rhétorique avec assez de succès, ayant composé seul la tragédie de la fin de l'année, dans laquelle le Régent ne trouva pas 3 vers à changer. Le P. de Bassonville fut alors nommé Prieur de N. Dame de la Couronne près d'Angoulême et voulait absolument m'emmener avec lui. « Je vous apprendrai la philosophie de Descartes et ensuite la théologie. » Mais je voyais bien que là-bas, éloigné de ma mère, livré à ma seule défense, le Père ferait de moi un chanoine de Sainte Geneviève ; ce que je ne voulais pas. Et, pour couper court, je demandais à me présenter à Saint Nicolas du Chardonnet pour la tonsure qui fut conférée dans la chapelle de Sainte Croix de la Bretonnerie par l'évêque de Bethléem, François de Batailler, en juin 1692. Je pensais déjà à l'Oratoire, que je ne connaissais que vaguement.

J'étudiai ensuite au collège Mazarin sous le célèbre M. Pourchot, dont la philosophie, qui parut alors imprimée, m'exempta de prendre à la dictée ses cahiers, chose que ma surdité me rendait presque impossible. Je perdis alors ma mère qui était ce que j'avais de plus cher au monde. Le convoi se fit à Saint Eustache et on ensevelit le corps dans la tombe de mon père au cimetière des Innocents. Hélas ! deux ans plus tard, ce fut le grand déterrement de ce cimetière trop petit pour la paroisse et, malgré mes protestations, les restes de mon père et de ma mère furent retirés du sol et portés aux charniers.

3 [Devenu orphelin, j'allai demeurer rue de Seine, chez Mr Garende, un vieillard des plus aimables. Il était le fils d'un conseiller au présidial d'Angers, et ayant dépensé presque tout son bien, il avait été obligé de prendre des pensionnaires pour subsister honnêtement. Bien que très content de cette hospitalité, je ne restai là que peu de temps. Ma soeur aînée avait épousé Mr Buot de Vaubeny et avait conservé le local familial. Tous les deux me demandèrent de revenir chez eux rue Coquillière ainsi que ma jeune soeur. Je vivais chez eux avec beaucoup de douceur et d'agrément.

Cependant je pensais de plus en plus à l'Oratoire. J'allai trouver le curé de Saint Eustache qui, entrant dans mon dessein, me promit de me présenter à l'un de ces Pères, un de ses meilleurs amis. J'allai donc un jour avec lui voir le Père Pierre Moret, qui demeurait au séminaire de Saint Magloire, où il avait enseigné la théologie avec beaucoup d'éclat et qui était regardé alors comme le plus saint et le plus éclairé directeur. Il confessait, disait-on, la moitié des Parisiens. Etait-il mal disposé? Toujours est-il que je trouvai un homme qui me reçut d'un air austère, renfrogné et me répondit sèchement qu'étant sourd, je ne serais bon à rien à l'Oratoire et qu'il me conseillait de n'y plus penser. Ce souvenir est resté très douloureux en mon âme.

[Je pris le parti de continuer mes études, en attendant que la Providence me fît connaître plus clairement ce qu'elle exigeait de moi. Mr Ameline, archidiacre de Paris, qui avait toujours eu beaucoup de bonté pour moi, parce qu'il était le directeur de ma mère et me connaissait dès l'enfance, voulut me persuader d'étudier en Sorbonne. J'avais beaucoup de répugnance, concevant, comme il était vrai, qu'il me serait impossible d'entendre les cours et de soutenir des thèses. Je pris le parti de me mettre entre les mains d'un fameux docteur de Sorbonne, nommé M. Mabille, qui, en deux ans de temps, me fit voir toute la théologie, ne s'agissant entre nous que d'explication et nullement de dictées; ce qui abrège infiniment lorsqu'on a affaire à une personne attentive.

Malgré que j'étais absorbé par ces études si captivantes, le désir d'entrer à l'Oratoire devenait de plus en plus impérieux en moi. Il me semblait que je ne pouvais plus différer sans déplaire à Dieu.

Pour mieux connaître ce qu'étaient la règle et la vie de ces Pères, et me faire connaître par eux, je pris le parti d'entrer au séminaire de St Magloire. Je retrouvai là Mr Paul

IX Pelletier-Destouches, ancien ami de mon père, qui s'était retiré du monde et vivait en solitaire dans une maison voisine, vis-à-vis les Chartreux, laquelle il avait donnée à l'Oratoire. Cette maison était appelée « le Petit St Magloire » et servait alors aux jeunes confrères qui se préparaient aux ordinations. Je fis, chez Monsieur Pelletier, la connaissance d'un jeune oratorien de ses parents, Mr Boyer, qui suivait lui aussi les cours du séminaire. Mis en confiance, je m'ouvris à ces Messieurs de mon dessein d'entrer à l'Oratoire. Ils me répondirent que rien n'était plus facile et qu'ils en parleraient le lendemain même au R. P. de La Tour, supérieur général, qui venait toutes les semaines faire des conférences de piété dans cette maison. J'en fus reçu avec toute l'affabilité et la douceur possibles et il fut décidé que j'entrerai à l'Institution le 31 octobre 1701.

Je m'y rendis exactement; c'était la veille de la Toussaint. J'étais dans la joie, car je me sentais dans ma vocation et je trouvai toute la douceur possible. Je puis dire que je n'ai jamais passé d'année qui m'ait causé plus de bien et de bonheur. L'ordre et la règle qui s'observent dans cette maison; une piété éclairée, mais sans affectation: tout vous porte à Dieu, tout vous console.

J'y fus attaqué de mon mal d'oreille pour avoir souffert du froid et de crises d'asthme qui me suffoquaient deux heures après le coucher et m'empêchaient de retrouver le sommeil. Gentiment, dès Pâques, on m'envoya à Ollainville. Le bon air et les soins de ma soeur me rétablirent rapidement et je rentrai au mois d'août à la maison de St Honoré.

Le jeune Confrère Desmolets était envoyé dans cette maison, car il ne fallait pas compter l'utiliser dans les collèges. Fort intelligent, aimant le travail des lettres, mieux valait lui faciliter la continuation de ses études. Ordonné prêtre en 1706, chargé avec le P. Lelong de la bibliothèque, une des plus riches alors de la capitale, il rendait tous les services possibles à ses Confrères. Les Oratoriens les plus savants, les savants qui vivaient à Paris, des Religieux appartenant à d'autres Ordres se réunissaient chez lui tous les dimanches comme dans une sorte d'académie. Plusieurs lui léguèrent leurs manuscrits et le chargèrent d'achever leurs travaux que la mort les empêchait de terminer. Plus de 30 ouvrages furent ainsi sauvés par lui.

Il mourut à St Honoré le 26 avril 1760, âgé de 83 ans. Le Nécrologe de l'Oratoire ajoute: « Sa piété, ses talents, des moeurs douces et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins, l'avaient rendu cher à la Congrégation et à la République des lettres. »

Le Père Pierre Nicolas Desmolets

M.M. 607. 4e catalogue, N° 1160 =

Pierre Nicolas Desmoletz ?, de Paris, entré à Paris en 1701, prêtre le 29 mai 1706,
1760.

Non
ts, de Paris, âgé de 23 ans
ocurent général au bureau des finances et de Marie Perrin,
losophie à Mazarin, la théologie en particulier

21
Toujours

Paris, Eglise des Prêtres de l'Oratoire de la rue S. Honoré
L'an 1760 le 27 jour d'avril a été inhumé dans le caveau qui est derrière le maître autel de notre église, le Père Pierre Nicolas Desmolets, prêtre de l'Oratoire, mort du jour d'hier, âgé de 82 ans, ou environ. La dite inhumation faite par nous Pierre Duret, prêtre de l'Oratoire, supérieur de la maison de Paris et assistant du R.P. Général, assisté de la communauté.
Présents : Pierre Joseph Buot de Vauberey, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, son beau-frère
Mre antoine Marin Dupuys, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de Caen.
Mre Jean François des Hayes, écuyer, ancien commissaire des guerres.

Z Y R de Perè

Nécrologe =
Mort le 26 avril 1760 dans la maison de Paris où il était bibliothécaire. Sa piété, ses talents, des moeurs faciles et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins l'avaient rendu cher à la Congrégation et à la République des lettres.

Le Père Pierre Nicolas Desmolets

M. M. 607. 4e catalogue, N° 1160 =

Pierre Nicolas Desmoletz?, de Paris, entré à Paris en 1701, prêtre le 29 mai 1706, mort en 1760.

M. M. 612, N. 194 =

Le confrère Pierre Nicolas Desmolets, de Paris, âgé de 23 ans Non
fils de Pierre Nicolas Desmolets, procureur général au bureau des finances et de Marie Perrin,
a fait ses humanités à Senlis, sa philosophie à Mazarin, la théologie en particulier
a passé 15 mois à St Magloire
entré le 31 octobre, vêtu le 7 X. 1701
payera 400# et son entretien pour toujours
Mort en 1760.

Listes des assemblées =

1708	Paris	Act.
1711	"	
1714	"	
1717	"	
1720	"	
1723	"	
1726	"	
1729	"	
1732	"	
1733	"	
1736	"	
1739	"	
1742	"	
1745	"	
1746	"	
1749	"	
1752	"	
1755	"	
1758	"	

Paris, Eglise des Prêtres de l'Oratoire de la rue S. Honoré

L'an 1760 le 27 jour d'avril a été inhumé dans le caveau qui est derrière le maître autel de notre église, le Père Pierre Nicolas Desmolets, prêtre de l'Oratoire, mort du jour d'hier, âgé de 82 ans, ou environ. La dite inhumation faite par nous Pierre Duret, prêtre de l'Oratoire, supérieur de la maison de Paris et assistant du R. P. Général, assisté de la communauté.

Présents : Pierre Joseph Buot de Vauberey, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, son beau-frère

Mre Antoine Marin Dupuys, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de Caen.

Mre Jean François des Hayes, écuyer, ancien commissaire des guerres.

Nécrologe =

Mort le 26 avril 1760 dans la maison de Paris où il était bibliothécaire. Sa piété, ses talents, des moeurs faciles et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins l'avaient rendu cher à la Congrégation et à la République des lettres.

M.M. 618, page 23, N 193 =

Le Confrère Pierre Nicolas Desmolets, tonsuré

Né à Paris (Non) 23 ans

fils de feu Pierre Nicolas Des Molets, procureur général au bureau des finances de la généralité de Paris et de feue Marie Perrin.

Humanités à Senlis, chez les Messieurs de Ste Geneviève.

Philosophie à Mazarin.

Théologie en particulier.

15 mois à St Magloire

entré à Paris le 31 octobre, reçu le 7 Xbre 1701

paye 400# de pension et son entretien

le tout pour toujours.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1821, Tome VIII p. 455 =

Pierre Nicolas Desmolets, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de la rue St Honoré, né à Paris (Non) vers la fin de 1678 (Non), mort le 26 avril 1760 dans la 83e année de son âge, s'attacha particulièrement à l'histoire littéraire et eut un nom en ce genre. Ses moeurs rehaussaient l'éclat de son savoir. D'une société aimable et douce, il comptait les premiers littérateurs de France parmi ses amis.

- Son principal ouvrage est une continuation des Mémoires de littérature de Sallengre, 1726-1731 en 11 vol. in 12. L'abbé Goujet a eu part à cette production qui renferme 991 morceaux curieux.
- Recueil de pièces d'histoire et de littérature, Paris, 1731, 4 vol. in 12. L'abbé Granet a travaillé à cet ouvrage
- Il fut l'éditeur du Traité de tabernaculo foederis du P. Lami, Paris, 1720 in f^o.
- Du 2e volume de l'Historia Ecclesiae Parisiensis du P. Gérard Dubois, Paris, 1710 in f^o.
- Des 3e et 4e volumes de l'Explication des cérémonies de l'Eglise de Dom Claude de Vert, Paris, 1715 in 8 et de divers autres livres.

Hoëfer : Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1855, T. XIII, col 856 =

Pierre Nicolas Desmolets, littérateur français, né à Paris (Non) en 1678 (Non), mort le 26 avril 1760. Entra à l'Oratoire en 1701 et se lia avec les membres les plus illustres de cet ordre, les P.P. Lami et Malebranche. Bibliothécaire de la maison de Paris, il se fit connaître par des compilations bien faites et fort utiles à ceux qui s'occupent d'histoire littéraire. Ses ouvrages sont :

- Nouvelles littéraires Paris, 1723 et 1724 in 8
- Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de Salengre, Paris, 1726-1731, 11 vol. in 12 avec Goujet.
- Recueil de pièces d'histoire et de littérature, Paris, 1731, 4 vol in 12 avec l'abbé Granet

Le P. Desmolets a publié, comme éditeur,

- le 2e volume de l'Historia Ecclesiae parisiensis du P. Gérard Dubois Paris, 1710 in f^o
- les 3e et 4e volumes de l'Explication des cérémonies de ~~la messe~~ l'Eglise de Dom Claude de Vert, Paris, 1713, 2 in 8
- Le Traité De tabernaculo foederis du P. Bernard Lami avec une dissertation de templo Salomonis, Paris, 1720, in f^o
- l'apparatus biblicus du P. Lami, Lyon, 1723, in 4.
- une nouvelle édition de la Bibliotheca sacra du P. Lelong, Paris, 1723, 2 vol in f^o.
- les Institutiones catholicae du P. Pouget, Paris, 1725 in 8°
- les sermons du P. Jean de La Roche, 1720-1726, 8 vol in 12
- les ruses de guerre de Polyen, traduites du grec par le P. Lobineau, Paris 1739, 2 vol in 12.
- la Résolution des cas de conscience du P. Juénin, Paris, 1741, 3 vol in 12
- l'Histoire de l'Empire ottoman du Prince Cantemir, traduite par Jonquières, Paris. 1743, 2 vol in 4 et 4 in 12

- Scriptores congregationis oratorii Domini Jesu recensiti, ac notis historicis illustrati, purum nudumque catalogum operum, tam editorum, tam manuscriptorum eorum exhibens auctorum, sed et scriptoris de ipsis judicium. Mss.

Le P. Desmolets qui a écrit ce catalogue, a commencé son propre article; mais ne l'a point achevé.

Bicaïs = L'Oratoire de France [copie de la Bib. N, t. II. p.
Ms. d'Aix, t. II. p. 661-670.

Pierre Nicolas, sieur Desmolets, fils, d'un procureur et avocat du roi au bureau des Trésoriers généraux de France à Paris et d'une nièce de M. Marion, évêque de Gap, naquit en 1677 avec les plus heureuses dispositions pour l'étude. Ayant été envoyé jeune au collège de Senlis dirigé par les chanoines réguliers de Ste Geneviève, il y fit ses humanités avec distinction. De retour à Paris, après avoir fait sa rhétorique, il fit sa philosophie au collège Mazarin. Se sentant appelé à l'état clérical, il se retira au séminaire St Magloire où il s'appliqua entièrement à l'étude de la théologie et à la pratique des vertus ecclésiastiques. Ce fut là que l'amour de la retraite et sa passion pour les lettres lui firent former le dessein d'entrer dans l'Oratoire. Il y fut reçu à la fin d'octobre 1701 et, au sortir de l'Institution, il alla demeurer dans la maison de St Honoré où sa piété engagea bientôt ses supérieurs à lui faire recevoir les saints ordres.

Une exacte fidélité aux exercices de la Communauté, jointe aux qualités les plus estimables, surtout à cette affabilité que rien n'a jamais pu altérer, lui concilièrent l'affection de tous ses Confrères. Les plus savants (et la maison n'en manquait point alors) trouvèrent en lui un sujet toujours prêt à les seconder dans leurs travaux et ils se hâtèrent d'en profiter. Les Pères de la Ripe, Lamy, Malebranche, Lelong, Gouget et plusieurs autres formèrent avec lui des liaisons particulières que la mort seule a pu rompre. Ce ne fut qu'à lui qu'ils confièrent les fruits de leurs veilles, comme l'homme le plus capable d'y mettre la dernière main. Le P. Lelong ne l'eut pas plutôt connu qu'il voulut partager avec lui le soin de la Bibliothèque de l'Oratoire dont il était chargé. On le lui donna pour adjoint et il devint son successeur après sa mort. Un de ses premiers soins dans cet emploi fut de revoir les ouvrages qui lui avaient été confiés, d'y faire les retranchements et les additions nécessaires, de les mettre en ordre, de les perfectionner et de les publier.

A ces soins près, le P. Desmolets s'attacha particulièrement à l'histoire littéraire et eut un nom en ce genre. Ses moeurs rehaussaient l'éclat de son savoir. Il était d'une société aimable et douce et il comptait les premiers littérateurs de France parmi ses amis. Il rassemblait chez lui, tous les dimanches sur le soir, un nombre de ces amis, et là, on s'entretenait sans contestation de diverses matières d'érudition; et souvent on lisait de petits écrits auxquels ces conversations donnaient lieu: « J'étais assidu à ces utiles assemblées, dit Goujet dans ses Mémoires p. 557 chacun avait la liberté de dire son avis et de proposer ses doutes. La moisson étant devenue un peu abondante, on pria le P. Desmolets de faire un choix des pièces qu'il avait recueillies et de les mettre au jour. »

Ce qu'il exécuta dans la Continuation des Mémoires de Littérature et d'histoire de M. Sallengre. Cet ouvrage qu'on croyait devoir durer longtemps fut discontinué, on ne sait trop pourquoi, cinq ans après qu'il eut commencé à paraître, quoique le rédacteur ait vécu encore 29 ans.

Ce savant, en avançant en âge, ne perdit rien de sa tranquillité, de sa douceur, de son caractère aimable, malgré sa surdité dont il fut attaqué, étant encore jeune, qui augmenta avec les années et à laquelle se joignirent depuis les douleurs de la goutte. Parvenu enfin à l'âge de 83 ans, il termina sa carrière dans la maison de Paris, le 26 avril 1760

« Sa piété, dit le Nécrologe de l'Oratoire, ses moeurs faciles et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins, l'avaient rendu cher à la Congrégation et à la République des lettres. »

M. Goujet a fait insérer dans le journal de Verdun une lettre contenant une liste exacte de tous les ouvrages dont le P. Desmolets est auteur ou éditeur. Cette liste, qu'on joint ici, en faisant voir ce que ce savant a mis du sien dans les ouvrages qu'il a revus et publiés, prouvera quelle était l'étendue de ses talents et combien les gens de lettres lui sont redevables.

(1 – Le P. du Bois ayant laissé à sa mort son 2 volume de l'<u>Histoire de l'Eglise de Paris</u> très imparfait, le P. de la Ripe et le P. Desmolets y mirent la dernière main. Celui-ci se chargea en particulier de l'<u>Epître dédicatoire au cardinal de Noailles</u> et de la <u>notice abrégée de la vie du P. du Bois</u>. Ce volume parut en 1710, in f°

(2 - Dom Claude de Vert, religieux de Cluny, n'ayant publié, lorsqu'il mourut, que les 2 premiers volumes de son Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise, le 3e et le 4 furent remis en manuscrits au P. Desmolets, son neveu à la mode de Bretagne, qui les revit, y ajouta quelques notes, orna le 3 volume d'un Eloge historique de l'auteur et publia le tout en 1713. L'éloge très bien détaillé contient 37 pages in 8.

(3 - La mort du P. Lami, décédé en 1715, jeta le P. Desmolets dans un plus grand travail. Entre plusieurs manuscrits que le défunt laissait imparfaits, il y en avait deux qui lui avaient coûté beaucoup de soins et de recherches; mais qu'il n'avait pu porter au degré de perfection qu'ils demandaient. Le premier était un traité fort ample divisé en 7 livres De tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem et de Templo ejus. Le P. Desmolets qui connaissait déjà par lui-même de quelle utilité pouvait être ce grand ouvrage, se chargea volontiers d'y mettre la dernière main. Il employa plusieurs années à le revoir, à en examiner toutes les preuves, à vérifier toutes les citations, à fortifier les raisonnements et à veiller sur l'édition qui ne fut achevée qu'en 1720. C'est un in f° chargé de gravures. Le savant éditeur l'orna d'une belle préface latine et d'une notice très exacte, écrite dans la même langue de la vie et des ouvrages de son illustre confrère et ami. La notice est suivie d'un catalogue des écrits du P. Lami et de leurs éditions différentes, de même que de ceux qui n'avaient point encore été imprimés.

Pendant l'impression de cet ouvrage, le P. Desmolets s'étant aperçu que l'on pouvait donner de nouvelles conjectures, de nouvelles vues, surtout d'après les Sts Livres et l'Histoire de Josèphe, au sujet du Temple de Salomon, composa sur cela une savante dissertation qu'il inséra à la fin du livre de son confrère. Cette dissertation qui occupe près de 7 pages in f° est intitulée: De Templo Salomonis historico critica dissertatio, seu Templi Salomonis delineatio
Les conjectures de l'auteur, dit M. Goujet, paraissent plus que vraisemblables.

(4 - Le second ouvrage du P. Lami dont le public est redevable aux soins du P. Desmolets est l'Apparatus Biblicus. On avait déjà deux éditions latines de cet utile ouvrage et deux traductions françaises. Le P. Lami l'avait corrigé de nouveau et augmenté. Le P. Desmolets eut l'attention de recueillir ces corrections et augmentations; il y ajouta les siennes et envoya le manuscrit à Lyon où il fut imprimé en 1723 chez Jacques Certe en 1 vol in 4 avec figures et une Epître dédicatoire au nom du libraire à M. de Villeroi, archevêque de Lyon. On lit au frontispice du livre: editio novissima magis ac magis adaucta.

(5 - Le P. Lelong étant mort en 1721 après de longues infirmités causées par sa trop grande application au travail, sans avoir pu finir sa bibliothèque sacrée, le P. Desmolets qui avait été prié par lui-même d'y donner toute son attention, vérifia un grand nombre d'articles de l'ouvrage, suppléa à plusieurs qui avaient été omis et publia cette Bibliothèque en 1723, à Paris, chez Coustelier, 2 vol. in f°. Il mit à la tête la vie de l'auteur en latin pur et élégant. L'épître dédicatoire à M. de Tressan, évêque de Nantes, n'est point de sa composition. Il louait peu et le sieur Coustelier voulait, pour son intérêt personnel, que le prélat fût comblé d'éloges. Le P. Desmolets fit depuis en français un abrégé de la vie latine qui n'a point été imprimé et dont l'original est resté entre les mains de M. Goujet.

(6 - On sait que le P. Gouget, témoin des fruits abondants que son célèbre catéchisme, connu sous le nom de Catéchisme de Montpellier, produisit en France et ailleurs, résolut, pour les multiplier, d'en donner une édition latine dans laquelle il voulait joindre en entier tous les textes, toutes les autorités qu'il s'était contenté de citer. Mais la faiblesse de sa vue ne lui permit pas de se livrer à une aussi vaste lecture. Il ne put qu'achever la traduction latine du texte français du catéchisme; l'autre partie du travail fut réservée au P. Desmolets qui s'en acquitta aussi bien que le public pouvait le désirer. Il augmenta même le nombre des témoignages en beaucoup d'endroits; il composa une préface latine où il fait voir la grande utilité de cette immense

collection et y joignit une *Table alphabétique des auteurs anciens et modernes* dont il avait rapporté les témoignages et des éditions dont il s'était servi.

Ces *Institutiones catholicae* ... etc. (c'est le titre de cet ouvrage) parurent en 1725 à Paris chez Simart en 2 gros vol. in f°. L'édition lui causa qq chagrin, comme on peut le voir dans ce qui a été dit ci-devant.

(7 – Le P. Lelong avait aussi souhaité que son ami rendît à la *Bibliothèque historique de France* le même service qu'à sa Bibl. sacrée ; mais ce premier ouvrage étant encore plus imparfait que le second, et le P. Desmolets se trouvant surchargé de travail, se contenta de jeter sur le papier quelques corrections, quelques augmentations et d'achever la chronologie de nos rois que son confrère n'avait point terminée. Son dessein a été exécuté depuis avec beaucoup de succès par M. Fevret de Fontettes, conseiller au Parlement de Dijon.

(8 – Le P. Desmolets ne se refusant à aucun genre de travail, dès qu'il croyait qu'il pouvait être utile à l'Eglise ou à la république des lettres, mit en ordre et relut, la plume à la main, les *sermons du P. de la Roche*, mort en 1711 et publia ces sermons de 1720 à 1726 en 8 vol. in 12 avec une *notice de la vie de l'auteur* qui est de sa composition.

(9 – *Nouvelles littéraires* ... etc. Le Père travaillait à cet ouvrage périodique avec M. Goujet. Ils l'avaient entrepris conjointement le 1 X 1723 et ils le discontinuèrent au 1 mars suivant, c'est-à-dire 3 mois après l'avoir commencé. Ce recueil qui forme un vol. in 8, fut imprimé à Paris chez la veuve Le Fevre. « Ces feuilles, dit M. Goujet, dans ses mémoires, firent, quoique sans fondement, quelque bruit dès leur origine. Le P. de la Tour, supérieur général de l'Oratoire, homme de beaucoup d'esprit mais trop politique, en appréhenda les suites. Il pria le P. Desmolets de discontinuer, et cet aimable savant, qui n'avait point, pour ainsi dire de volonté à lui, obéit sans répugnance. »

(10 – *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* .... etc. Paris, 11 vol. in 12 publiés de 1726 à 1731 chez Simart. C'est une suite des Mémoires que M. de Sallengre, savant hollandais, avait donnés peu de temps avant sa mort arrivée en 1723 en 2 volumes, divisés chacun en 2 parties. Tous les volumes du continuateur sont aussi composés de 2 parties à l'exception du dernier qui n'en a qu'une. Le dérangement seul des affaires du sieur Simart en arrêta la suite, dit M. Goujet. Ce recueil, dit-il, fut goûté et recherché et il n'est pas facile aujourd'hui de le compléter. On y trouve des pièces en tout genre ; des critiques ; des points de l'histoire ecclésiastique et civile bien discutés ; plusieurs écrits moraux ; des traductions ; des poésies latines et françaises ; des lettres sur divers sujets ; des écrits sur la liturgie ; beaucoup de notices de la vie et des ouvrages des écrivains modernes ; plusieurs pièces anciennes et modernes que l'éditeur a tirées de l'obscurité où elles couraient risque de rester ensevelies. Ce recueil auquel tous ceux qui avaient qq. chose de bon dans leur portefeuille étaient invités à contribuer, paraissait de 3 en 3 mois.

(11 – Ne voulant point priver le public des nouvelles pièces fugitives, qu'il avait reçues de divers lieux et qui n'avaient pu entrer dans la continuation des Mémoires, le P. Desmolets en forma le 3 volume d'un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature* dont l'abbé Granet avait donné les 2 premiers, in-12 chez Chaubert et il les publia en 1738.

(12 – Ce savant fit paraître en 1741 en 4 vol. in 12 les *Résolutions des cas de conscience du P. Juénin sur la vertu de justice et d'équité*.

(13 – Il fit imprimer en 1739 une *traduction des Stratagèmes de Polyen* faite du grec en français par Dom Alexis Lobineau, bénédictin de la Congrégation de St Maur. Je ne sais comment, dit M. Goujet, le manuscrit de cet habile

religieux était tombé entre les mains du P. Desmolets. Le titre de l'ouvrage est : Les ruses de la guerre, ouvrage traduit du grec de Polyen en français, avec des notes, 2 vol. in 12. On y a joint une traduction des stratagèmes de Frontin.
Goujet ajoute : « Le P. Desmolets était très capable de juger de la fidélité de la version de Polyen. Il avait joint l'étude de la langue grecque à celle de la langue latine qu'il possédait parfaitement et dans laquelle il écrivait avec la plus grande facilité.

(14 – L'Histoire de l'Empire ottoman, où se voient les causes de son agrandissement et de sa décadence, par Demetrius Cantimis prince de Moldavie, traduite en français par M. de Jonquières, chanoine régulier de l'ordre du S. Esprit de Montpellier. à Paris, 1743, in 4, dont il y a aussi une édition en 4 vol. in 12.
L'auteur avait confié son manuscrit au P. Desmolets, son parent, qui le revit, y ajouta quelques notes et veilla sur l'impression.

(15 – Il avait encore traduit du français en latin une douzaine de Fables de M. de La Mothe, de l'Académie française mais on ignore ce qu'est devenue cette traduction.

(16 – Il conste par une lettre du P. Bougerel au Président de Thomassin-Marangues, en date du 30 septembre 1722, (laquelle est entre les mains du président de Noyers) que le P. Desmolets s'était chargé de donner une Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire, qui devait être précédée de l'histoire de la Congrégation ; de la fondation de ses maisons ; de la vie des P. de l'Oratoire morts en odeur de piété ; de celle des évêques qu'elle a eus ; de ses généraux et d'une classe de savants qui ont été de l'Oratoire.
On ne sait pas si le P. Desmolets avait exécuté son projet.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire. (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II. p. 112.
Pierre Nicolas Desmolets, de Paris, fils de Pierre Nicolas Desmolets, procureur général au Bureau des finances et de Marie Perrin, reçu le 7 Nov. 1701, âgé de 23 ans. Donc né vers la fin de 1678 Non
Nommé bibliothécaire de la maison S. Honoré à Paris après le P. Lelong, il a donné l'édition in f° de la Bibliothèque sacrée de son prédécesseur. Il était sourd. Il avait beaucoup d'esprit et de goût.
La préface du 2e volume de l'Histoire ecclésiastique de Paris est de lui.
Il a donné l'éloge de Dom Claude Devert, qui se trouve dans les Mémoires de Trévoux et au commencement du 3 tome des Cérémonies de l'Eglise de Dom Claude Devert.
Il a vérifié et mis au long les passages des Pères et des théologiens que le P. Gouget cite dans son catéchisme de Montpellier pour mettre dans l'édition latine qui est une théologie complète.
Il a donné ses soins pour l'édition de la description de la ville de Jérusalem et du temple de Salomon du P. Lamy. et il a ajouté au commencement un abrégé de la vie de ce Père.
Il mourut le 26 avril 1760, âgé de 83 ans.
Ses moeurs rehaussaient son savoir, dit le Nouveau dictionnaire par une société de gens de lettres. Il était d'une société aimable et douce. Il s'attacha particulièrement à l'histoire littéraire et eut un nom dans ce genre. Il comptait les premiers littérateurs de France parmi ses amis. Son principal ouvrage est une continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de Sallengre en onze volumes in 12, auxquels l'abbé Goujet a eu part et qui renferment quelques morceaux curieux.
Il était né avec les plus heureuses dispositions pour le travail. Il fit ses humanités avec distinction au collège des Génovéfains à Senlis, deux ans de philosophie au collège Mazarin. Ayant reçu la tonsure, il se retira au séminaire

de St Magloire pour y vaquer plus aisément à l'étude. Il y prit la résolution d'entrer dans l'Oratoire où il entra en réalité le 31 octobre 1701 et fut reçu le 7 Xbre. Au sortir de l'Institution, il vint demeurer à St Honoré où il reçut le sous-diaconat en 1704, le diaconat en 1705 et la prêtrise en 1706. Sa modestie, son affabilité, ses moeurs douces lui gagnèrent l'affection de tous les confrères. Les plus savants se lièrent avec lui, tels que les PP. Barthélemy de la Rue, Bernard Lamy, Nicolas Mallebranche, Jacques Lelong, François Aimé Pouget et plusieurs autres. Ils profitèrent de ses lumières et lui confièrent le soin de donner les ouvrages que le temps ne leur avait pas permis de publier eux-mêmes.

Le P. Gérard Dubois avait donné en 1690 le 1 volume de l'Histoire de Paris in f°, en latin et laissa le 2e imparfait. Les PP. de la Rue et Desmolets y mirent la dernière main. Celui-ci se chargea de l'épître dédicatoire au cardinal de Noailles et de la notice abrégée de la Vie du P. Dubois. Ce 2e volume parut en 1710.

Dom Claude Devert, de l'ordre de Cluny, qui était parent du P. Desmolets, était mort en 1708, n'ayant donné que 2 volumes de son Explication des Cérémonies de l'Eglise. Les deux derniers, qui étaient achevés, furent remis au Père Desmolets qui les revit, y ajouta des notes et orna le 3e volume d'un éloge historique de l'auteur, très bien détaillé en 37 pages in 8. Ces deux volumes furent imprimés en 1713.

Le P. Lami était mort en 1715, sans avoir pu donner la dernière main à son traité *de Tabernaculo foederis*, *de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus*. Le P. Desmolets s'en chargea, y travailla plusieurs années, examina toutes les preuves, vérifia les citations, fortifia les raisonnements et veilla sur l'édition qui s'en fit en 1720, in f° avec gravure. Le Père Desmolets l'orna d'une belle préface latine et d'une notice très exacte aussi en latin de la vie et des ouvrages de son illustre confrère et ami. La notice est suivie d'un catalogue des écrits tant imprimés que mss. du P. Lami. Pendant l'impression, s'étant aperçu que l'on pouvait donner de nouvelles conjectures, de nouvelles vues surtout d'après l'Ecriture Ste et l'historien Josèphe au sujet du temple de Salomon, le P. Desmolets composa à ce sujet une savante dissertation qu'il inséra à la fin de l'ouvrage. Elle occupe près de 7 pages in f° sous ce titre : « De templo Salomonis historico-critica dissertatio, seu templi Salomonis delineatio. » Ses conjectures sont très vraisemblables.

Le P. Desmolets donna aussi une 4e édition d'un autre ouvrage du P. Lami, l'*Apparatus biblicus*. Il recueillit quelques corrections et quelques augmentations qu'y avait faites le P. Lami lui-même et cette 4e édition parut à Lyon en 1723 chez Jacques Certe, in 4 avec figures et une épître dédicatoire, au nom du libraire, à M. de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon. On lit au titre : Editio novissima, magis ac magis adaucta.

Le P. Lelong se proposait de donner une 2e édition de sa *Bibliotheca sacra* ; mais il mourut en 1721, le 13 août, avant de l'avoir donnée, et le P. Desmolets qui le remplaça dans l'emploi de bibliothécaire de la maison de St Honoré,

avait été prié par son prédécesseur d'y mettre la dernière main. Il vérifia un grand nombre d'articles, suppléa plusieurs qui avaient été omis et l'ouvrage parut in f° à Paris, chez Coustellier en 1723. Il mit à la tête la vie de l'auteur dans un latin pur et élégant. L'épître dédicatoire à M. Delavergne de Tressan, évêque de Nantes est de la façon du libraire, car le P. Desmolets louait peu. Il fit depuis l'abrégé de cette vie latine; mais il est resté mss.

Le P. Pouget, auteur de l'excellent Catéchisme de Montpellier, voulait en faire une traduction latine en y joignant les textes qu'il s'était contenté de citer. Le P. Desmolets s'en chargea, parce que le P. Pouget en était empêché par la faiblesse de sa vue. Il augmenta même le nombre des témoignages, composa une préface latine où il fait voir l'utilité de cette immense collection et y joignit une table alphabétique des auteurs et des éditions dont il s'était servi. Le titre est: Institutiones catholicae .... qui parurent en 1725 à Paris, chez Simart, 2 gros vol. in f°. Le censeur, le sieur Clavel, l'arrêta sur plusieurs articles qui ne s'accordaient point à ses préjugés et malgré l'éditeur fit mettre des cartons qui blessaient la vraie doctrine. Le P. Desmolets s'en plaignit, mais inutilement, de sorte que M. de Montpellier se vit obligé de censurer les fourrures de ce docteur par une instruction pastorale très solide. Dans le journal des savants de Mai 1764 on annonce que les Institutiones catholicae étant devenues fort rares, un libraire de Nîmes a entrepris de les réimprimer en 6 vol. in 4°.

Le P. Lelong avait aussi désiré que son ami rendît à sa Bibliothèque des historiens le même service qu'à sa Bibliothèque sacrée, le premier ouvrage étant moins parfait que le second. Le P. Desmolets s'en occupa en effet, fit des corrections, quelques augmentations et acheva la chronologie de nos rois; mais il n'alla pas plus loin et le public est redevable de la 2e édition de cet ouvrage à Mr Fevret de Fontette, conseiller au Parlement de Dijon qui en a fait comme un ouvrage nouveau en 4 vol. in f°.

Le P. Desmolets fut l'éditeur des sermons du P. Jean de la Roche, qui parurent en 8 volumes in-12, 1720-1726 et de ceux du P. Mathieu Hubert qui furent imprimés en 6 vol. in 12 en 1725, les uns et les autres accompagnés d'une notice de la vie des auteurs. (Erreur: les sermons du P. Hubert ont été donnés par le P. de Monteuil, compatriote du P. Hubert)

Le P. Desmolets se délassait de ses travaux dans la conversation de plusieurs savants qui se rassembloient chez lui. C'était comme une espèce d'Académie qui, vers 1722, s'assemblait chez lui les après-midi des dimanches et souvent des fêtes. Elles donnèrent lieu (1° aux <u>Nouvelles littéraires</u> qui parurent le 1 oct. 1723 et jusqu'au 1 mars 1724, à Paris, chez Lefèvre. Le recueil entier, dont on donnait une feuille in 8 et quelquefois 2 tous les 15 jours, ne remplit que 248 pages. Le P. Desmolets, qui en forma le projet, composa la préface et eut soin de l'édition. Quoiqu'on eût obtenu un privilège au nom de M. Martel, avocat à Toulouse et l'approbation de M. Blanchard

de l'Académie des Inscriptions, ces Nouvelles firent ombrage au gouvernement (card. Fleury) et le P. Desmolets fut obligé d'interrompre ce travail.

(2 La Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de M. de Sallengre. Ce savant hollandais en avait donné 2 volumes en 4 parties. Le P. Desmolets donna onze vol. in 12, dont il fit la préface. Ils parurent 1726. 1731 chez Simart. Le dérangement des affaires de ce libraire arrêta la suite. Dans ce recueil qui est goûté et recherché, il n'y a qu'une pièce qui soit entièrement du P. Desmolets. C'est la lettre d'un professeur de l'université d'Angers à un professeur de l'Université de Paris au sujet d'une correction du P. Hardouin sur Pline, livre II, ch. 13 et de la note du même auteur sur cet endroit. (T. VII, seconde partie et p. 199 réimprimée dans la Bibliothèque française du sieur du Saulzet, mai 1726 en Hollande).

L'abbé Granet avait donné 2 vol. du Recueil de pièces d'histoire et de littérature, in-12 Chaubert. Le P. Desmolets donna le 3e en 1738.

Le P. Desmolets donna l'édition d'un livre du P. Gaspard Juénin, de l'O., intitulé : Résolution de cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité en 1741, 3 vol. in 12, sans indication, mais certainement à Paris et réimprimé depuis en 1761, Paris, Ganeau, 4 vol. in 12.

La traduction des Stratagemes de Polyen par Dom Gui-Alexis Lobineau, bénédictin sous le titre : (Les ruses de la guerre, ouvrage traduit du grec de Polyen en français avec des notes, auquel est joint une traduction des Stratagèmes de Frontin,) a été donnée par le P. Desmolets en 1739 en 2 vol. in 12, Paris, Ganeau. Le P. Desmolets était en état d'en juger, ayant joint l'étude du grec à celle du latin qu'il possédait parfaitement et dans lequel il écrivait avec une grande facilité.

L'Histoire de l'Empire Ottoman par Demetrius Cantimir, prince de Moldavie, traduite par M. de Jonquières, chanoine régulier de l'Ordre hospitalier de Montpellier, fut confiée par M. de Jonquières au P. Desmolets, son parent, qui la revit, ajouta des notes et la fit imprimer à Paris 1743, in 4° et en 4 vol. in 12.

Le P. Desmolets avait traduit en latin une douzaine des fables de La Motte ; mais on ne sait ce qu'elles sont devenues.

Le P. Desmolets fut attaqué, dès sa jeunesse, d'une surdité qui augmenta avec les années et à laquelle se joignirent depuis les douleurs de la goute, mais infirmité qui ne lui fit jamais rien perdre de sa tranquillité, de sa douceur et de son caractère aimable. Il est mort regretté de ses confrères qu'il édifia par sa patience, sa résignation et la piété la plus sincère, le 26 avril 1760, âgé de 83 ans.

(Extrait de la Lettre de M. Goujet sur la vie et les ouvrages du P. Desmolets, datée du 25 juin 1764 et insérée dans le Journal de Verdun au mois d'octobre et envoyée à M. Bonamy, de l'Académie des Belles-Lettres.)

Dans la Liste des morts de la Congrégation, on lit : « Le P. Nicolas Desmolets, mort le 26 avril 1760, dans la maison de Paris, où il était bibliothécaire. Sa piété, ses talents, des moeurs faciles et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins, l'avaient rendu cher à la Congrégation et à la République des Lettres. »

Il y a dans la Bibliothèque de St Honoré, mss : Extraits sur les usages et cérémonies de l'Eglise 2 vol. in 4 mss de la main du P. Desmolets.

Ibid. T. VI, p. 91 =

Né à ~~Arainville~~ Ollainville à une demie lieue de Chastre, [ou Arpajon] dans le diocèse de Paris, le 17 octobre 1677, fils de Pierre Nicolas, seigneur des Molets, procureur et avocat du roi au bureau des Trésoriers de France de la généralité de Paris et de Dame Marie Perrin, de Chaumont en Bassigny. Il vint au monde très faible et très délicat et son éducation ne fit que fortifier sa délicatesse. Il fut dangereusement malade d'une fièvre tierce avec des redoublements à l'âge de 5 ans durant le rude hiver de 1683, et soit de cette maladie, ou plutôt de ce qu'il s'était fait tomber sur la tête une clef de cave très lourde, il demeura sourd dès l'âge de 7 ans, d'une espèce d'abcès qu'il se purgeait par l'oreille droite et ensuite flua aussi par l'oreille gauche, qui est toujours demeurée plus dure depuis.

Il n'eut point d'autre maîtresse pour apprendre à lire que sa soeur aînée. Il apprit ses lettres presque aussi difficilement que les autres enfants ; mais, dès qu'il sut épeler ses lettres, il apprit à lire tant en latin qu'en français, en moins de 15 jours. Sa surdité fit qu'il ne dut presque qu'à lui-même, après Dieu, les progrès qu'il fit dans ses études. Après avoir appris dans la maison maternelle, (car il perdit son père au mois d'avril 1682) les premiers éléments de la langue latine sous des précepteurs, il fut mis à l'âge de 7 ans dans une petite pension du faubourg St Antoine, où, pour le garder plus longtemps, on lui fit quitter le latin sous prétexte qu'il fallait le fortifier dans l'écriture. Il y demeura 3 ans à perdre son temps, ce qui arrive dans presque toutes ces sortes de pensions où l'on fait profession d'apprendre le latin sans mener les enfants au collège. A 9 ans, sa mère, conseillée par des gens plus sages, l'envoya à Senlis sous MM. de Ste Geneviève. Il acheva là toutes ses classes depuis la 5e et y fit deux années de rhétorique.

A 15 ans, il revint à Paris, où il eut bien de la peine à se défendre des poursuites du R.P. de Bassonville, sous lequel il avait fait ses deux années de rhétorique avec assez de succès, ayant fait seul la tragédie de la fin de l'année, dans laquelle le Régent ne trouva pas 3 vers à changer.

Le P. de Bassonville fut alors nommé Prieur de N.D. de la Couronne proche Angoulême et, comme il vit que les tentatives qu'il avait faites auprès du jeune homme pour l'engager à entrer dans la Congrégation des Chanoines réguliers, n'avaient point réussi, et que le jeune homme ne lui objectait autre chose que, sinon qu'il était d'une santé trop délicate, et n'avoir point de voix pour chanter au choeur ; que d'ailleurs il aimait trop l'étude pour employer un temps si considérable dans la récitation du bréviaire, qui, outre sa longueur, coupait le temps de manière qu'il en restait trop peu pour l'étude, ce R.P. se rabattit à lui proposer de venir être son pensionnaire à N.D. de la Couronne et que là, il lui apprendrait la philosophie de Descartes et ensuite la théologie. Cette proposition lui plaisait assez ; mais il se voyait par là éloigné de sa famille et d'ailleurs il appréhendait que le trop fréquent commerce avec ces Mrs, ne l'engageât plus avant qu'il ne voulait. Car, dès lors, il pensait à entrer dans l'Oratoire sans connaître cette Congrégation que par les louanges qu'il avait entendu faire à ses maîtres de la science, de la piété de ces Messieurs et, s'il fallait faire des voeux, il ne se sentait du penchant à en faire que dans cette seule Congrégation. Il ne savait pas alors que l'Oratoire n'était composé que d'ecclésiastiques vivants en commun. Le dessein qu'il avait de se consacrer à Dieu dans cette sainte communauté lui fit prendre celui de se présenter à St Nicolas du Chardonnet pour la tonsure qui lui fut conférée dans la chapelle de Ste Croix de la Bretonnerie par M. l'évêque de Bethléem en 169 .

Il étudia ensuite au collège Mazarin sous le célèbre M. Pourchot, dont la philosophie, qui parut alors imprimée, l'exempta de copier ses cahiers, chose que la surdité lui rendait presqu'impossible.

Il perdit alors sa mère qui était ce qu'il avait de plus cher au monde et qui l'aimait véritablement. Elle seule l'empêchait de se retirer dans la Congrégation de l'Oratoire. Cette sainte veuve s'était retirée dans une communauté de filles, rue du Gindre, paroisse de St Sulpice et se flattait de reprendre son ménage lorsque son fils aurait achevé ses études de philosophie. Cependant il demeurait chez M. Garende, rue de Seine, vieillard aimable et habile au dessus de ceux de sa profession. C'était le fils d'un conseiller du présidial d'Angers, qui, ayant dépensé presque tout son bien (car il était cadet de sa famille), avait été obligé de prendre des pensionnaires pour subsister honnêtement. Mais Dieu en disposa autrement et retira à lui cette bonne veuve pendant la 1re année de sa philosophie. Il se trouva alors maître de lui-même et, quoiqu'il fût très content de la maison où il était et eût beaucoup d'estime pour son maître ; invité par ailleurs par M. Nicolas Huot de Vaubeny, son beau-frère, de venir loger chez lui avec ses deux soeurs, il crut devoir correspondre à ses civilités.

Quoique la maison de son beau-frère fût plus éloignée du collège, logeant alors rue Coquillière, proche

la place des Victoires.

Ce beau-frère était un homme aimable, d'un bon esprit et d'une solide piété. Il avait été capitaine dans le régiment de la Marine et avait quitté le service dans le temps qu'il devait être major, pour tenir compagnie à une vieille tante qui le reconnaissait pour son unique héritier ; mais qui se trouva dans la suite plus de dettes que de biens. Ce fut alors qu'il connut ma sœur et l'épousa.

Je vivais chez lui avec beaucoup de douceur et d'agrément. Toutefois, tout cela ne me fit point quitter de vue mon dessein. Je fis donc part de mon dessein à un homme de bien qui entra dans mes vues et me dit qu'il me présenterait à un de ces Messieurs. J'allais donc un jour avec lui voir le P. Moret qui demeurait à St Magloire où il avait fait la théologie avec beaucoup d'éclat et qui était regardé alors comme le plus saint et le plus éclairé directeur de Paris et consulté comme le plus habile casuiste de sa Congrégation.

Je trouvai un homme qui me reçut d'un air austère et renfrogné et me répondit sèchement qu'étant sourd, je ne serais bon à rien dans sa Congrégation et qu'il ne me conseillait pas d'y penser. Cette décision brusque me détourna en effet d'y penser pour un temps et me fit prendre le parti de continuer mes études en attendant que la Providence me fît connaître plus à fond ce qu'elle exigeait de moi.

D'ailleurs, M. Ameline, archidiacre de Paris, qui avait toujours eu beaucoup de bonté pour moi, parce qu'il était directeur de ma mère et me connaissait fort dès l'enfance, voulait me persuader de me mettre sur les bancs ; ce à quoi j'avais beaucoup de répugnance, concevant, comme il était vrai, qu'il me serait impossible de disputer en Sorbonne, et de soutenir des thèses, soit à cause de ma faiblesse de poitrine et encore plus de ma surdité, qui y était un obstacle invincible. Cependant, j'allai étudier sous MM Witasse et Lestocq, deux professeurs également fameux, le dernier porté par les Jésuites, l'autre par les disciples de St Augustin. Ces deux hommes avaient du mérite ; mais le sieur de Lestocq n'avait rien de doux, ni de poli dans les mœurs ; l'autre, au contraire, étant autant vertueux que savant et doué d'une douceur et d'une modestie qui donnait beaucoup de relief à son profond savoir. L'un et l'autre me permirent de me mettre sur le bord de leur chaire pour pouvoir entendre leur dictée. Mais M. de Lestocq était trop vieux et articulait trop mal pour que je puisse rien écrire sous lui. L'autre, au contraire, avait trop de feu et de rapidité et je perdais au moins une partie de sa dictée. Il n'y avait donc que l'explication qu'ils faisaient de leurs cahiers qui me fût de quelque utilité. Pour en tirer tout le fruit qu'il convenait, il aurait fallu les avoir pour les étudier chez moi ; ce qui n'était pas possible. Je pris donc le parti de quitter la Sorbonne et me mis entre les mains d'un fameux docteur, nommé M. Mabille qui, en 2 ans de temps, me fit voir toute la théologie, ne s'agissant entre nous que d'explication et nullement de dictée ; ce qui abrège infiniment, surtout lorsqu'on a affaire à une personne attentive. [Je n'eus pas plutôt fini cette étude que l'idée me revint d'entrer dans l'Oratoire. Pour cela, je pris le parti de me retirer au séminaire de St Magloire pour connaître plus à fond qu'elle était la règle et la vie de ces Messieurs et me faire connaître à eux.

Là, je connus Mr Pelletier Destouches, qui s'était retiré du monde et en avait absolument oublié toutes les maximes, sans avoir changé d'état ni d'habit. Je connus chez lui le R.P. Ronier (peut-être Boyer) alors confrère et qui étudiait la positive et l'histoire ecclésiastique, dans une maison appartenante à St Magloire vis-à-vis les Chartreux, qu'on nommait alors le petit séminaire de St Magloire et qui était uniquement destinée à éprouver les confrères de l'Oratoire qui devaient prendre les ordres après avoir régenté les humanités dans les collèges de l'Oratoire. Cette maison avait été fondée par M. Pelletier Destouches.

Je m'ouvris un jour à ces deux messieurs qui approuvèrent mon dessein et me dirent que rien n'était plus facile ; qu'ils en parleraient au R.P. de la Tour, qui venait toutes les semaines faire des conférences de piété dans cette maison. J'en fus reçu avec toute l'affabilité et la douceur possible et je déterminai à entrer à l'Institution aussitôt après les vacances de la même année 1701. Je m'y rendis en effet la veille de la Toussaint. J'y trouvai toute la douceur possible et je puis dire que je n'ai jamais passé d'année qui m'ait fait plus de plaisir. L'ordre et la règle qui s'observent dans cette maison ; une piété éclairée, mais sans affectation ; tout vous porte à Dieu ; tout vous console.

J'y fus attaqué d'un mal d'oreille pour avoir souffert du froid, qui m'ôta pendant un mois durant le sommeil et me causa des douleurs si vives que la religion seule m'empêchait de souhaiter ou de me

procurer la mort. Rien ne me soutenait davantage dans un temps si triste que la lecture des vies des Pères de la Trappe. J'avais honte de me trouver si peu mortifié, en voyant des gens qui se laissaient couper les membres et faire des incisions par tout le corps sans jeter un seul cri et sans se plaindre. Mais, qq. effort que je fisse sur moi-même, la nature m'extorquait des pleurs abondantes et comme tous ceux qui m'environnaient, faisaient de grands éloges de ma patience, j'en ai à peu près conclu que, si une plume aussi délicate que celle de M. l'abbé de Rancé avait voulu lui donner des couleurs, ma patience n'eût pas moins éclaté que celle de ces fameux solitaires.

Après Pâques de l'année 1701, la vivacité de l'air me causa une autre maladie qui n'eut pas de si fâcheuses suites et ne m'empêcha jamais de faire exactement tous les exercices de la maison où j'avais le bonheur d'être. c'était une espèce d'asthme qui me suffoquait, deux heures après que j'étais couché et m'empêchait de reprendre davantage de sommeil.

Tout cela m'affaiblit si fort la santé que je fus obligé de demander de changer d'air et de me retirer à ma maison d'Airinville pour y prendre l'air natal. On me l'accorda et je recouvrai bientôt le sommeil que j'avais perdu.

Je reçus ordre, pendant les vacances de venir ....

(Ex autographo, cetera in quo desunt
Tria folia alba subsequuntur.)

Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de M. de Sallengre (par le P. Desmolets, de l'Oratoire)
Paris, Simart, 1726. La préface du 1 volume a 13 pages, suivie de la table des pièces et de l'approbation de Leroy, 26 janvier 1726.

La première partie du 1 volume a 245 pages, suivies du privilège.

La seconde partie commence page 251 et finit à la page 474 par un errata d'une ½ page, suivi de la table des pièces de cette 2e partie. Entre les pages 444 et 445, deux feuilles pliées, l'une pour un plan gravé, la 2e pour l'explication imprimée de ce plan, relatifs à la 4e lettre latine de Morin. Le titre courant des 2 volumes est: Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire

<u>Notes des articles qui m'ont intéressé</u> (l'A. de S^t...

T. I. § N. (1 sur l'ancienne manière de garder les dimanches et les fêtes (en commençant la veille) et sur le zèle des laïques pour l'office divin. p. 1-18.

(2 Dissertation sur le Critias de Platon, où l'on prouve que l'histoire de l'Isle atlantique n'est que l'histoire des Juifs déguisée par Claude Mathieu Olivier, de Marseille, avocat au Parlement (p. 19-45)

(3 Dissertation sur le dieu Pet divinisé par les Egyptiens, par Claude Terrin, conseiller au Parl. d'Arles et de l'Académie de la même ville, avec une lettre d'envoi où l'on fait l'éloge de Terrin, mort à Arles le dernier jour de l'an 1710 et de son bon ami Laurent Gravier à qui la dissertation est adressée. Gravure du dieu Pet.

(4 Projet d'une histoire des hommes illustres de Provence par le P. Bougerel (p. 77-88) déjà imprimée

(5 Dissertation sur Chalcidius que l'on juge païen et non chrétien, contre l'opinion de Fabricius et autres (par l'abbé Goujet) voir page 57 de ses Mémoires) (p. 138-149)

(6 Lettre et Ode de Malherbe à M. de Villeneuve, Sr de la Garde, l'une et l'autre inédites, publiées d'après les Mss. de Peiresc, conservées par Thomassin de Mazangues, président au Parl. de Provence précédées d'une lettre du P. Bougerel sur les Villeneuve de Provence, (pag 149-170)

(7 Eloge de Louis Antoine de Ruffy, marseillais, mort en mars 1724 par le P. Bougerel (170-177)
(La copie à peu près dans Niceron, T. I)

(8 Extrait d'une lettre de Petit, intendant des fortifications, sur le jour de la fête de Pâques en 1666. Réimprimée d'après le journal des savants de cette année 1666. C'est celle où l'on parle des vieux vers:

Quand George Dieu crucifiera
Que Marc le ressuscitera .... (page 191-198)

(9 Lettre au sujet d'une correction du P. Hardouin sur Pline L. II, ch 13 et de la note 16 de ce jésuite sur ce même endroit. On y prouve que cette correction avait été faite par M. Petit dans le journal des savants du lundi 21 juin 1666 en rapportant ce passage et ceux du P. Hardouin, qui n'avait pas vu le journal ou qui ne s'est pas rappelé l'avoir lu, quoiqu'il ne fasse pour ainsi dire que le traduire en latin. La correction est XV au lieu de XII jours, l'ancien cinq (V) ressemblant beaucoup aux deux (II) p. 199-206.

(10 Examen de la tragédie d'Hérode et de Marianne par Voltaire (p. 206-245) article curieux, judicieux et d'une sage critique par un anonyme.

(11 Traduction française anonyme de l'apothéose de l'Empereur Claude, écrite en latin par Sénèque précédée d'une lettre d'envoi (p. 251-284) les vers latins de Sénèque sont ici traduits en vers français.

(12 Relation de la conversion de La Fontaine (en février 1693 : il ne mourut que le 13 avril 1695) d'après une lettre du P. Pouget, de l'Oratoire, à l'abbé d'Olivet en date du 22 janvier 1717. Pouget en 1693 était vicaire à S. Roch paroisse de La Fontaine, et docteur de Sorbonne. (p. 288-308)

(13 Joan. Morini, Cong. Orat, presby. epistolae 7. ad Leonem Allatium, de graecorum basilicis (Paris 1662-1664) (p. 431-474)

T. II La 1re partie finit à la page 262.

La 2 partie commence page 265 et finit page 511 par des additions et corrections qui remplissent les pages 511 et 512. Ce 2 volume a 514 pages et finit par l'approbation de Leroy datée du 4 juin 1726 (Bibliothèque du roi Z N 2247. 13 édition de 1749.

Cette prétendue édition n'est qu'une supercherie de libraire qui a renouvelé le frontispice et changé le 1r titre : Continuation des Mémoires de M. de Salengre en celui de Mémoires de littérature et d'histoire par le P. Desmolets. Il n'y a eu qu'une seule édition de ces XI volumes de Mémoires, qui furent imprimés de 1726 à 1732. Voyez lettre de l'abbé Goujet sur la vie et les ouvrages du P. Pierre Nicolas Desmolets, prêtre de l'Oratoire, dans le journal de Verdun mois sept. 1766.

Goujet a inséré plusieurs pièces de sa façon dans les Mémoires du P. Desmolets. Il en donne la liste dans ses propres Mémoires imprimés en 1767, in 12. p. 55 et suiv.

A la page 63, il dit que le dérangement des affaires de Simart qui imprimait la collection du P. Desmolets, fit discontinuer le recueil de cet oratorien qui était bibliothécaire de la rue S. Honoré

(1 Lettre de S. Evremond à Madame d'Aulnoy

(fin)

Bonardi : Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, p. 243 =

Le Père Pierre Nicolas Desmolets, de Paris. Non

- L'éloge de Dom Claude de Vert qui est au commencement du 3e tome des cérémonies de l'Eglise de M. de Vert est l'oeuvre du P. Desmolets. Le même éloge est reproduit dans les Mémoires de Trévoux de 1708, page 1321.
- Il a vérifié et mis au long les passages des Pères et des théologiens que le P. Pouget cite dans son catéchisme de Montpellier, traduit en latin, qui sera une théologie complète.
- C'est lui encore qui donne ses soins pour l'édition de la description de la ville de Jérusalem et du Temple de Salomon du P. Lamy et il ajoutera au commencement un abrégé de la vie de ce Père.
- Le Père Desmolets est sourd. Il a beaucoup d'esprit et de goût pour les bonnes choses.
- La préface du 2e volume de l'Histoire ecclésiastique de Paris est aussi de lui.
- Il a été fait bibliotéquaire de la maison de S. Honoré à la mort du P. Lelong et il prend soin de l'édition nouvelle de sa bibliothèque sacrée.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1828, T. II p 522 =

Le P. Desmolets, bibliothécaire de l'Oratoire, né à Paris en 1677, mort le 26 avril 1760. (Non)

- Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire (de Salengre) Paris, Simart, 1726-1731, 11 vol. in 12 avec l'abbé Goujet.
- Nouvelles littéraires du 1 X. 1723, du 1 janvier, du 1 février et du 1 mars 1724, Paris, Vve Lefebvre et Mesnier 1723 et 1724 in 8. Il n'en a paru que 7 cahiers.

— Recueil de pièces d'histoire et de littérature, Paris, Chaubert, 1731 le vol in 12. avec l'abbé Granet
— Il a publié comme éditeur
— De tabernaculo foederis 1720 du P. Lamy
— Les Panégyriques (1723) et les sermons (1725) du P. de la Roche
— Les ruses de guerre de Polyen et les stratagèmes de Frontin 1739
— les résolutions de cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité 1741 de Guérin
— l'Histoire de l'Empire ottoman du pr. de Cantemir, traduction de Jonquières (1743)

— <u>Office de Saint Thibaut</u>, précédé de la vie de ce saint. Meaux, 1781
attribué au P. Desmolets, de l'Oratoire, dit-on à Meaux

— Dans le catalogue Parison (25 mars 1856) N° 231 on annonçait:
<u>Une Lettre du P. Desmolets au Président Bouhier</u>
Cette lettre est maintenant à la Bibliothèque nationale

— Lettre de M. l'abbé Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Monsieur Bonamy, de l'académie royale des Belles-Lettres, sur la vie et les ouvrages du P. Desmolets
à Paris ce 25 juin 1764, 13 pages
Voir à la page 283 du tome XCIII (octobre 1764) du Journal de Verdun
(Bibl Nle Ln². 59-63)

— Voir la collection des lettres (165) du Président Bouhier

— Les papiers du P. Desmolets seraient à Hyères entre les mains de ...
(Renseignement donné au P. Ingold par l'abbé Blampignon

Voir Adry. Mss 8° Recueil de pièces inédites

Ingold : Bibliographie oratorienne

XVI

LE P. DESMOLETS

Avec les PP. Constantin, Coquery, Corbet, Cotte, Courtot et Cramoisy, nous finissons la lettre C. Nous omettons après eux les PP. Daniel, David (Claude), David (Joseph), Daunou, Dauviller, Débonnaire, Delas, Delawarde, Delouit, Demyon, Descontes, Desmares, Desmarets.

Notre cent huitième auteur est le Père DESMOLETS (Pierre-Nicolas). Il naquit à ~~Arainville~~ Ollainville, près ~~Châtres~~ Arpajon (Seine-et-Oise), vers la fin de 1678. Entré à l'Oratoire le 2 septembre 1701, après avoir fait sa théologie à Saint-Magloire, il ne tarda à se faire remarquer par son aptitude pour les travaux historiques. A la mort du P. Lelong, il devint bibliothécaire (1) de la maison de Paris, où il résida toujours. Il y mourut le 26 avril 1760. « Sa piété, ses talents, des mœurs faciles et généreuses, les ouvrages dont le public a été enrichi par ses soins l'avaient rendu cher à la congrégation et à la république des lettres. » *Liste des Morts*.

OUVRAGES. Ce sont surtout des recueils et des éditions.

= L'édition du deuxième volume de l'*Historia Ecclesiæ Parisiensis* du P. Dubois. Parisiis, Muguet, 1710, in-folio, donnée conjointement avec le P. de Laripe (2). Brunet, T. II, col. 846

La dédicace et l'abrégé de la vie de l'auteur (10 p.) sont du P. Desmolets.

= L'édition des troisième et quatrième volumes de l'*Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, de dom Claude de Vert. Paris, 1713, in-8.

L'éloge historique dont le P. Desmolets orna le troisième volume a 37 p. et a été reproduit dans les *Mémoires* de Trévoux.

= L'édition des *Sermons* du P. de la Roche. Paris, 1720-26, 8 in-12, avec une notice.

= L'édition du traité *De Tabernaculo fœderis*... du P. Lamy. Paris, Mariette, 1720, in-folio.

Le P. Desmolets l'a fait précéder d'une préface de la vie de l'auteur (12 p.), et y a ajouté à la fin *De Templo Salomonis historica critica dissertatio* (7 p. à 2 col.).

= La quatrième édition de l'*Apparatus biblicus*, du même. Lyon, Certe, 1723. in-4.

= La cinquième édition de la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong. Paris, Montalan, 1720, 2 in-folio, avec la vie de l'auteur (6 p.).

(1) Voici les noms des bibliothécaires de la maison de Paris que nous avons pu retrouver : les PP. Lecointe, de 1661 à 1681 ; Dubois, 1696 ; Rainssant, 1707 ; Lelong, 1721 ; Desmolets, 1760 ; Jannart, et Adry.

(2) Que la *Biographie Michaud* appelle par erreur *de Lavigne*.

« Le P. Desmolets se délassait de ses travaux dans la conversation de plusieurs savants qui se rassemblaient chez lui. C'était comme une espèce d'académie qui vers 1722 s'assemblait chez lui les après-midi des dimanches et souvent des fêtes. Elles donnèrent lieu :

= 1° Aux *Nouvelles littéraires*, qui parurent le 1er décembre 1723 jusqu'au 1er mars 1723. Paris, Lefèvre. Le recueil entier, dont on donnait une feuille in-8 et quelquefois deux tous les quinze jours, ne remplit que 248 p.

Le P. Desmolets, qui en forma le projet, composa la préface et eut soin de l'édition. Quoiqu'on eût obtenu un privilège au nom de M. Martel, avocat à Toulouse, et l'approbation de M. Blanchard, de l'Académie des inscriptions, les *Nouvelles* firent ombrage au gouvernement (le cardinal de Fleury), et le P. Desmolets fut obligé d'interrompre ce travail.

= 2° A la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre. Paris, Nyon fils 1726-1731, 11 in-12. » Adry.

Une seule pièce de ce dernier recueil est entièrement du P. Desmolets, la *Lettre d'un professeur de l'université d'Angers à un professeur de l'université de Paris au sujet d'une correction du P. Hardouin sur Pline*, t. I, 2e partie, ch. XIII. Cette lettre a été réimprimée dans la *Bibliothèque française* de Du Saulzet, mai 1726, en Hollande.

« Ce recueil, qu'on croyait devoir durer longtemps, fut discontinué, on ne sait trop pourquoi, cinq ans après qu'il eut commencé de paraître, quoique le rédacteur eût vécu encore vingt-neuf ans. »

Bicaïs.

= L'édition des *Institutiones catholicæ* du P. Pouget. Paris, Simart, 1725, 2 in-folio. Le P. Desmolets en a écrit la préface, y a ajouté une table des auteurs cités (15 p.) et a vérifié et mis au long les passages des Pères et des théologiens (1).

= Le P. Desmolets donna le troisième volume du *Recueil des pièces d'histoire et de littérature* de l'abbé Granet. Paris, 1738, in-12.

= L'édition des *Ruses de la guerre* de Polyen... avec les *Stratagèmes de Frontin*, trad. par Dom Lobineau. Paris, Ganeau, 1739, 2 in-12.

= L'édition de la *Résolution des cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité* du P. Gaspard Juénin, S. l. (Paris), 1741, 3 in-12.

= L'édition de l'*Histoire de l'empire ottoman* de Demetrius Casimir, traduite par de Jonquières. Paris, 1742, in-4 et 4 in-12.

Le P. Desmolets avait aussi travaillé à une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong. Mais il ne semble pas qu'il ait donné suite à ce projet.

Voir sur le P. Desmolets : Goujet, *Lettre à M. Bonamy, Journal de Verdun*, octobre 1764; — Bicaïs, II, 661; — Bertrand, *Vie de Laurent Josse Le Clerc*, p. 80; — Vian, *Etude sur Montesquieu, Correspondant* du 25 février 1877, p. 646.

(1) La *Biographie Michaud* ajoute « avec la vie de l'auteur ». C'est inexact.

Jesus College.
Oxford.
12 août 1963

Révérend père,

Je vous remercie beaucoup de votre gentillesse.

J'ai l'intention de passer en France le dimanche 1 septembre, et si cela vous conviendrait, je viendrais à Montsoult ce soir-là. Je serais très heureux d'accepter votre offre de repas et de logement pendant le temps qu'il me faudrait pour examiner tout ce qui m'intéresse dans vos archives : un jour, si je ne trompe, me suffirait. Je resterais, donc, jusqu'à mardi matin.

Vous me rendez un grand service en me renseignant sur l'éditeur de Malebranche. Je ne tarderai pas à

me mettre en rapports avec lui.

En attendant de faire votre connaissance, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

John M.A. Lindon.

Genève : le 9 septembre 1963

Révérend Père

Je voudrais ~~bien~~ vous remercier de nouveau pour votre hospitalité de la semaine passée et vous assurer que j'ai été fort content de mes deux jours de travail à Montsoult.

Je vous suis très redevable aussi de m'avoir mis en relations avec le P. Costadel. La seule chose que je regrette c'est d'avoir eu si peu de temps à Paris, car j'aurais voulu effectuer des recherches à la Bibliothèque Nationale, et j'y reviendrai certainement.

Je voudrais enfin vous demander encore un service : est-ce que vous auriez la bonté de me répondre, à l'adresse que je vous donne au-dessous, pour me dire si j'ai laissé un carnet d'adresses dans ma chambre ? Si vous le trouviez, je vous serais infiniment obligé de me le renvoyer. Comme vous comprendrez sans doute, je tiens beaucoup à le retrouver. Je vous en remercie à l'avance et vous prie de croire à mes sentiments distingués.

John M. A. Lindon

Chez M. Briccarello,
7 rue du Leu de l'Arc,
Genève.

Jesus College
Oxford

31 VII 63

Révérend Père,

Je suis étudiant à l'université d'Oxford où j'écris actuellement une thèse sur l'abbé Antonio Conti de Padoue, oratorien et ami de Malebranche et Desmolets entre autres.

Mlle Weil de l'université de Dijon m'informe que l'Oratoire de Montsoult possède des lettres autographes écrites par le P. Desmolets à Conti et me dit de m'addresser à vous pour avoir accès à cette source si précieuse. Comme vous comprendrez bien, j'y pourrais trouver des renseignements très utiles sur les rapports de Conti avec les érudits français.

Je vais passer plusieurs mois en Italie cette année et je passerai par Paris à la fin août ou au début septembre en y allant. Est-ce que je pourrais venir examiner ces documents à ce moment-là? Si vous ne pouvez pas vous mettre à ma disposition au mois d'août, je pourrais remettre ma visite à Montsoult jusqu'à mon retour de l'Italie à la fin de l'année.

En attendant votre réponse je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

John M.A. Lindon